

**Transcription de l'interview (3'08) de Danièle ESCANO, chargée de communication à la DRIMM (Séché Environnement), sur la communication et la CLIS (Commission Locale d'Information et de Surveillance).**

La communication sur un site comme le nôtre, elle est bien évidemment fondamentale. Nous ont fait le choix depuis plusieurs années de nous engager dans une démarche assez structurée de relations de transparence et d'ouverture du site qui va se traduire par plusieurs actions.

Déjà le site est visitable, c'est-à-dire que tous les ans nous recevons à peu près 2 000 personnes sur le site qui vont pouvoir découvrir, de manière très ciblée en fonction de leurs attentes, ce que sont les métiers de l'environnement et les métiers du déchet tel qu'on les pratique aujourd'hui. Ces visites-là sont destinées à tout public intéressé donc des scolaires, des étudiants, des clients, des associations, toute personne intéressée, tout citoyen qui a envie de savoir ce qu'il se passe avec les déchets, peut venir chez nous et visiter l'ensemble des activités. Donc ces visites, c'est un élément assez important au niveau de notre communication. Après on va avoir des communications plus ciblées à destination de ce que l'on appelle nos parties prenantes, qui vont être les associations environnementales avec qui on va avoir des relations sur le territoire, ça va être nos clients, ça va être les collectivités des territoires sur lesquels nous sommes implantés, ça va être aussi bien évidemment nos riverains... Donc tous ces gens-là savent exactement ce qu'il se passe sur le site, peuvent venir sur le site quand ils le souhaitent pour être tenus informés, de manière à créer une relation de confiance. Le premier critère que l'on va chercher à avoir c'est obtenir cette confiance de la part de nos parties prenantes. On a une activité qui est généralement synonyme de méfiance, de nuisances. On a fait le choix techniquement de justement maîtriser et montrer qu'on était capable de maîtriser ces nuisances-là, de ne pas être une source de désagrément par rapport à nos populations riveraines. Et cette relation, cette preuve de bonne foi que nous leur apportons tous les jours, elle se traduit aussi par une ouverture totale du site.

Ensuite, on va aussi avoir une communication qui va être plus institutionnelle au travers de la CLIS. Une CLIS, c'est une commission locale d'information et de surveillance. C'est un organe qui est organisé par la préfecture et qui donc va être une structure quadripartite où on va retrouver des représentants de l'État, des représentants des collectivités locales, des représentants du monde associatif et des représentants d'entreprises. Cette CLIS réunit généralement une fois par an par le préfet et vient être l'occasion de présenter le bilan de l'activité de l'année écoulée. Les membres de la CLIS sont destinataires une fois par an d'un rapport d'exploitation où l'on va recenser et regrouper l'intégralité des analyses qui ont été menées sur le site au cours de l'année précédente, mais qui vont également reprendre l'intégralité des activités. Donc tout ce qui s'est passé sur le site au cours de l'année précédente.

*Extrait de la ressource « Mise en place, gestion et impacts environnementaux d'une ISDND »*